

Le 20 juin 2018

N/Réf. : 06595 (112129)

Objet : Demande d'accès à l'information reçue le 7 février 2018 visant à obtenir des chiffres, depuis 2008, concernant les décès pour chaque région du Québec, dont Laurentides et Lanaudière, et par ville

Monsieur,

La présente a pour objet le suivi de votre demande d'accès reçue le 7 février 2018 visant à obtenir *des chiffres, depuis 2008, concernant les décès pour chaque région du Québec, dont Laurentides et Lanaudière, et par ville*. Vous trouverez ces documents sur le cédérom.

Les rapports d'investigation que nous vous avons transmis contiennent des informations personnelles qui doivent être traitées confidentiellement en vertu de l'article 102 de la *Loi sur la recherche des causes et des circonstances des décès* (RLRQ, chapitre R-0.2) et par les articles 53 et 54 la *Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection de renseignements personnels* (RLRQ, chapitre A-2.1). Ces dispositions se lisent comme suit :

102. L'accès à un rapport (...) ne constitue pas une autorisation de publier ou de diffuser les informations qu'ils contiennent et qui n'ont pas été rendues publiques (...)
».

53. Les renseignements personnels sont confidentiels sauf dans les cas suivants:
1° la personne concernée par ces renseignements consent à leur divulgation; si cette personne est mineure, le consentement peut également être donné par le titulaire de l'autorité parentale;
(...)

54. Dans un document, sont personnels les renseignements qui concernent une personne physique et permettent de l'identifier.

Dans les circonstances, nous comprenons que vous prendrez toutes les mesures qui s'imposent pour garder confidentiels les renseignements personnels et confidentiels contenus aux rapports communiqués.

... 2

N'hésitez pas à communiquer avec la soussignée pour toute demande à ce sujet.

Veuillez agréer, Monsieur, nos salutations distinguées.



Dana Deslauriers, avocate
Responsable de la Loi d'accès à l'information
et sur la protection des renseignements personnels

DD/ns

p. j.